

Définir la PCPH: Handicap et Possibilité

Rapport de Québec



disability
without
poverty

le handicap
sans
pauvreté



— — “ — —
Une PCPH bien organisée et financée pourrait changer ma vie. Les membres de ma communauté de personnes en situation de handicap comptent parmi les personnes les plus incroyables, les plus généreuses, les plus gentilles et les plus créatives que j'aie jamais rencontrées, et le Canada ne peut qu'en bénéficier en nous aidant à rester en vie, en bonne santé, et en mesure de participer à la vie du monde.

— — ” — —
Indigo M.

Indigo est un excentrique homosexuel basé à Montréal. Il vit avec des symptômes post-commotionnels chroniques, des migraines, des crises d'épilepsie, beaucoup de plantes et son chien Muesli.

Table Des Matières

Les Bases: Statistiques sur le Handicap et la pauvreté au Canada
- 4

Notre Projet: Description du projet Définir la PCPH - 5

Résultats de notre enquête nationale: Qui nous avons rejoint,
phase 1 - 6

Qui nous avons rejoint au Québec: Phase 1 - 7

Conversations de Pair à Pair, National: Phase 2 - 11

Raconter l'histoire du Québec: Phase 2 - 12

Handicap et Possibilité - 14

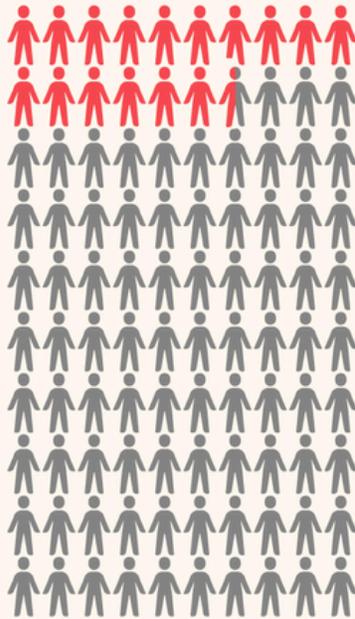
Comment la PCPH va-t-elle aider?- 15

La Réflexion - 16

Les Bases

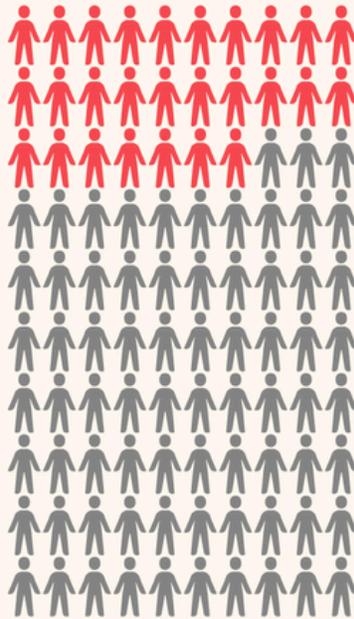
Statistiques sur le handicap et la pauvreté au Canada

SAVIEZ-VOUS?



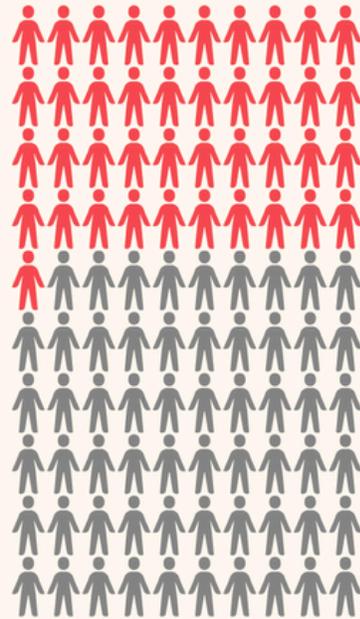
16.5 %

des personnes en situation de handicap au Canada vivent dans la pauvreté. Cela représente plus de **1,5 million de personnes**.¹



27 %

des personnes au Canada sont en situation de handicap. Cela représente environ **8 millions de personnes**.²



41 %

des personnes qui vivent dans la pauvreté sont en situation de handicap.³



Aucune prestation provinciale ou territoriale d'aide aux personnes en situation de handicap n'élève les personnes au-dessus du seuil de pauvreté.^{5, 5}

Notre Projet

Description du projet Définir la PCPSH

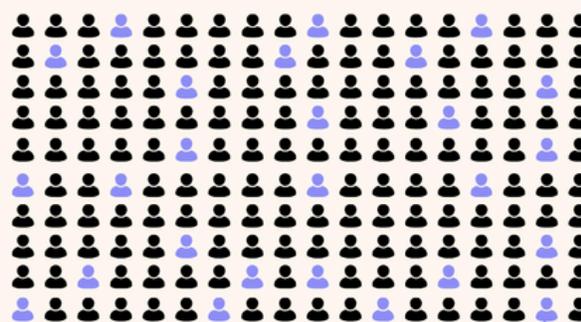
En septembre 2020, le gouvernement fédéral a déclaré qu'il créerait une nouvelle prestation appelée Prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap (PCPSH). La PCPSH permettrait de réduire la pauvreté et soutenir la sécurité financière des personnes en situation de handicap.

En réponse, Handicap sans pauvreté a lancé ce projet pour aider le gouvernement à comprendre les besoins des personnes en situation de handicap en s'adressant directement à ces communautés.

PHASE 1

SONDAGE EN LIGNE

Nous avons utilisé un outil du sondage en ligne et recueilli l'avis de plus de 4 000 personnes en situation de handicap. Ce sondage portait sur les valeurs et les questions qui préoccupent les personnes en situation de handicap.



4093 réponses complètes

PHASE 2

CONVERSATIONS DE PAIR À PAIR

Au cours des semaines d'action de pair à pair, près de 300 personnes en situation de handicap ont participé à plus de 50 conversations approfondies sur la PCPSH.

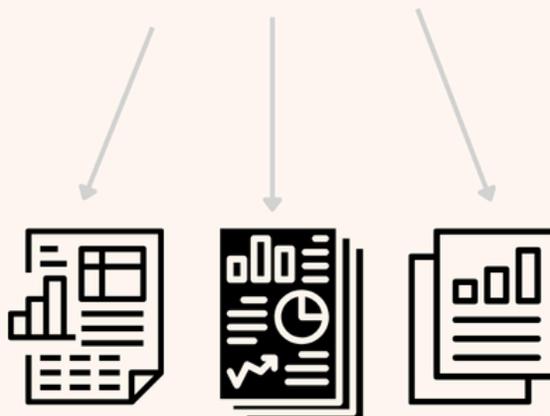


>50 conversations en petits groupes.

PHASE 3

RAPPORT ET RECOMMANDATIONS

La troisième phase du projet Définir la PCPSH est la publication de trois rapports de projet. Ces rapports seront remis au gouvernement du Canada et présenteront ce que les personnes en situation de handicap attendent de la prestation pour qu'elles puissent vivre avec plus de dignité, d'autonomie, de pouvoir et de possibilités.

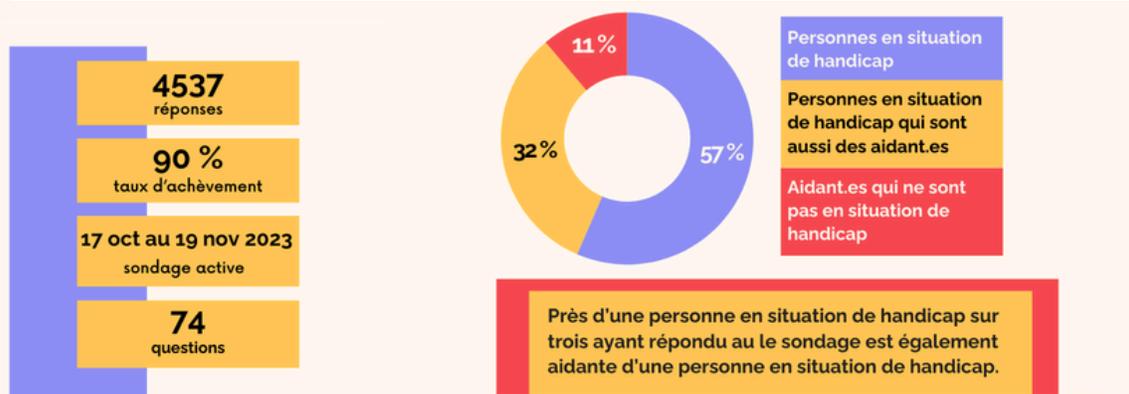


3 rapports

Résultats de notre enquête nationale



Qui nous avons rejoint, phase 1 SONDAGE EN LIGNE



Sexe des répondant.es	
Femme	63 %
Homme	30 %
Non-binaire	4,8 %
Homme transgenre	0,7 %
Autre	0,6 %
Femme transgenre	0,5 %
Préfère ne pas répondre	1,5 %

Revenu annuel des répondant.es	
Moins de 24 000 \$	62 %
24 000 \$ - 40 000 \$	14 %
41 000 \$ - 60 000 \$	8,6 %
61 000 \$ - 100 000 \$	7,2 %
Plus de 100 000 \$	3,5 %
Préfère ne pas répondre	4,5 %

Âge des répondant.es	
Moins de 18 ans	0,5 %
18-35	19,6 %
36-64	72,5 %
65+	7,0 %
Préfère ne pas répondre	0,4 %

Représentation des personnes en quête d'équité

Les personnes en situation de handicap ayant des identités croisées sont souvent exclues de la consultation et de la prise de décision.

Les personnes interrogées dans le cadre de ce sondage se sont identifiées comme suit :

- 18 % 2ELGBTQI+
- 15 % de personnes racisées
- 7 % de personnes transgenres, non binaires ou autre
- 6 % Autochtones
- 4 % d'immigrant.es, de nouveaux arrivants et de réfugié.es
- 4 % ont déjà été incarcéré.es
- 1 % vivent actuellement dans un établissement

Ontario	40 %
Colombie-Britannique	20 %
Alberta	15 %
Québec	9 %
Manitoba	4,5 %
Nouvelle-Écosse	4 %
Nouveau-Brunswick	2,6 %
Saskatchewan	2,3 %
Terre-Neuve-et-Labrador	1,6 %
Île-du-Prince-Édouard	0,5 %
Yukon	0,2 %
Territoires du Nord-Ouest	0,1 %

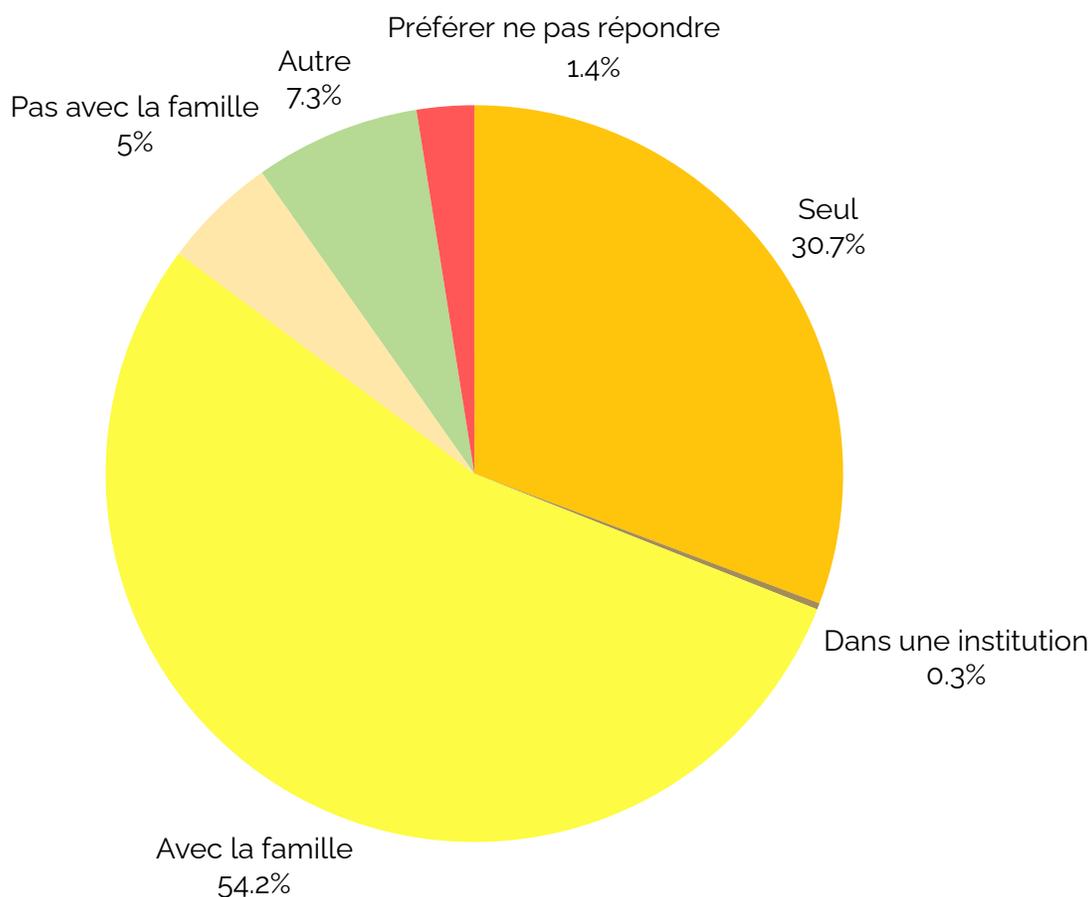
Qui nous avons rejoint au Québec: Phase 1

Le Québec représente 9% des répondants à notre projet national et 23% de la population du Canada. Il existe deux types de soutien provincial disponibles au Québec: le programme d'aide sociale (P.A.S.) et le programme de solidarité sociale (P.S.S.). Les montants du soutien provincial mensuel sont respectivement de 1 548\$ et 1 205\$.

Le seuil de pauvreté à Montréal est de 1 888,79\$/mois, tel que défini par le seuil de la Mesure du panier de consommation (M.P.C.) de 2022. Cela laisse un écart mensuel de 340,79\$ (P.A.S.) et de 683,79\$ (P.S.S.) pour les personnes handicapées afin d'atteindre le seuil de pauvreté à Montréal. Dans les régions rurales du Québec, le seuil de pauvreté est de 1 780,88\$/mois.

Les taux pour les personnes seules sont les plus pertinents pour notre recherche, car 31% de nos répondants vivent seuls.

Où habitez-vous?

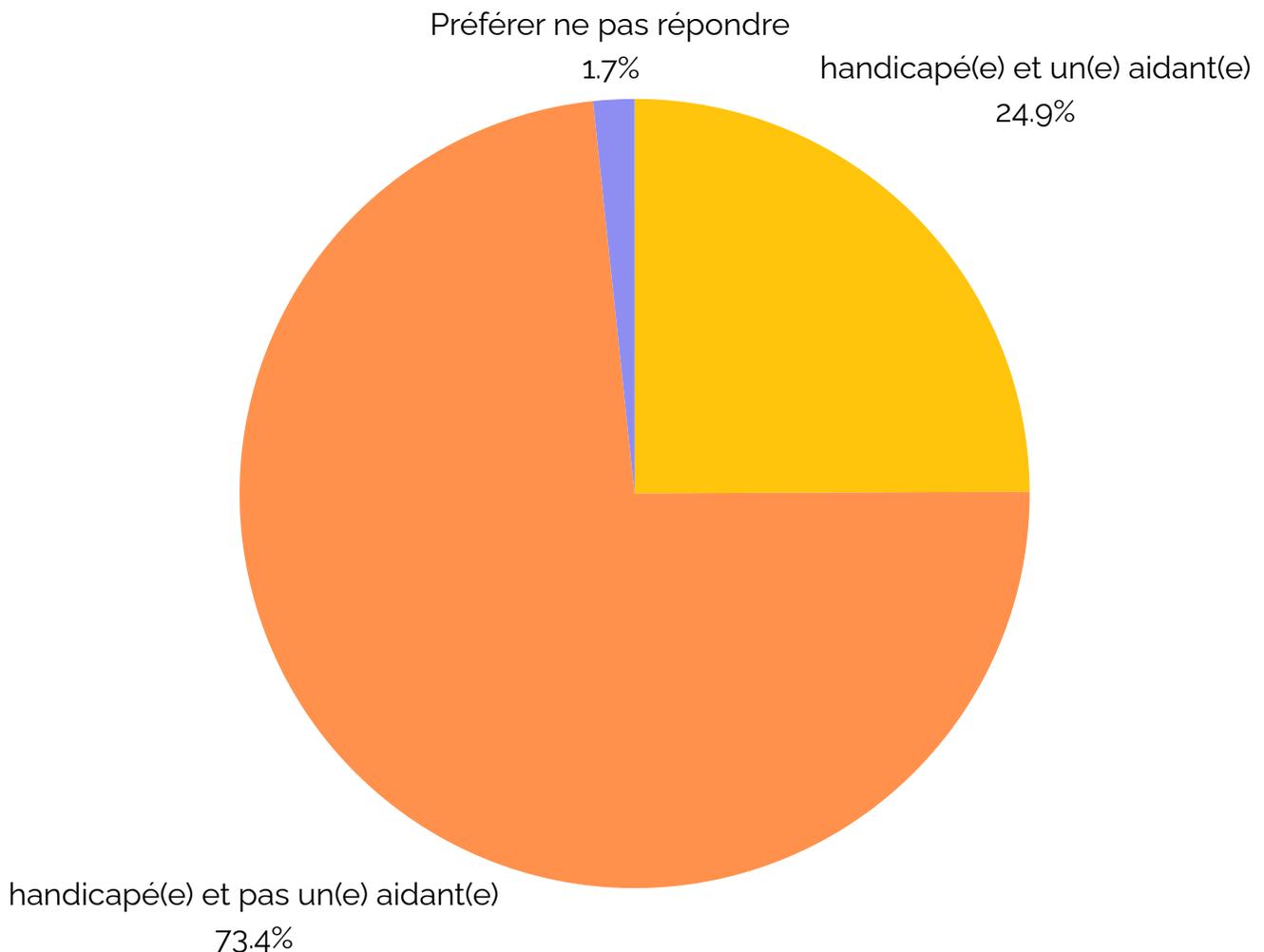


Qui nous avons rejoint au Québec...

Un facteur important à considérer lors de l'examen des expériences vécues des personnes handicapées est l'impact de l'intersectionnalité au sein de la communauté. Nos participants représentent un grand éventail d'identités, comme détaillé ci-dessous:

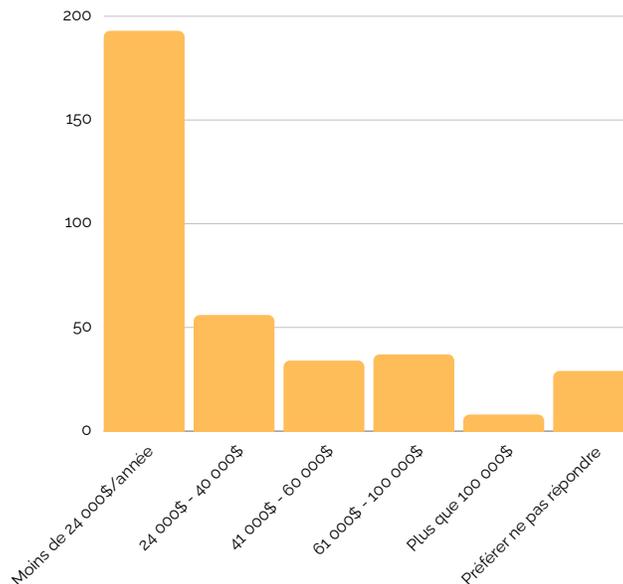
1% de nos participants étaient autochtones, 11% s'identifiaient comme racialisés ou d'une minorité visible et 13% s'identifiaient comme 2ELGBTQI+.

Une autre découverte importante est qu'environ 25% des personnes s'identifiaient comme handicapées et comme aidantes pour quelqu'un d'autre également handicapé.



Qui nous avons rejoint au Québec...

Dans quelle catégorie se classe votre revenu annuel?



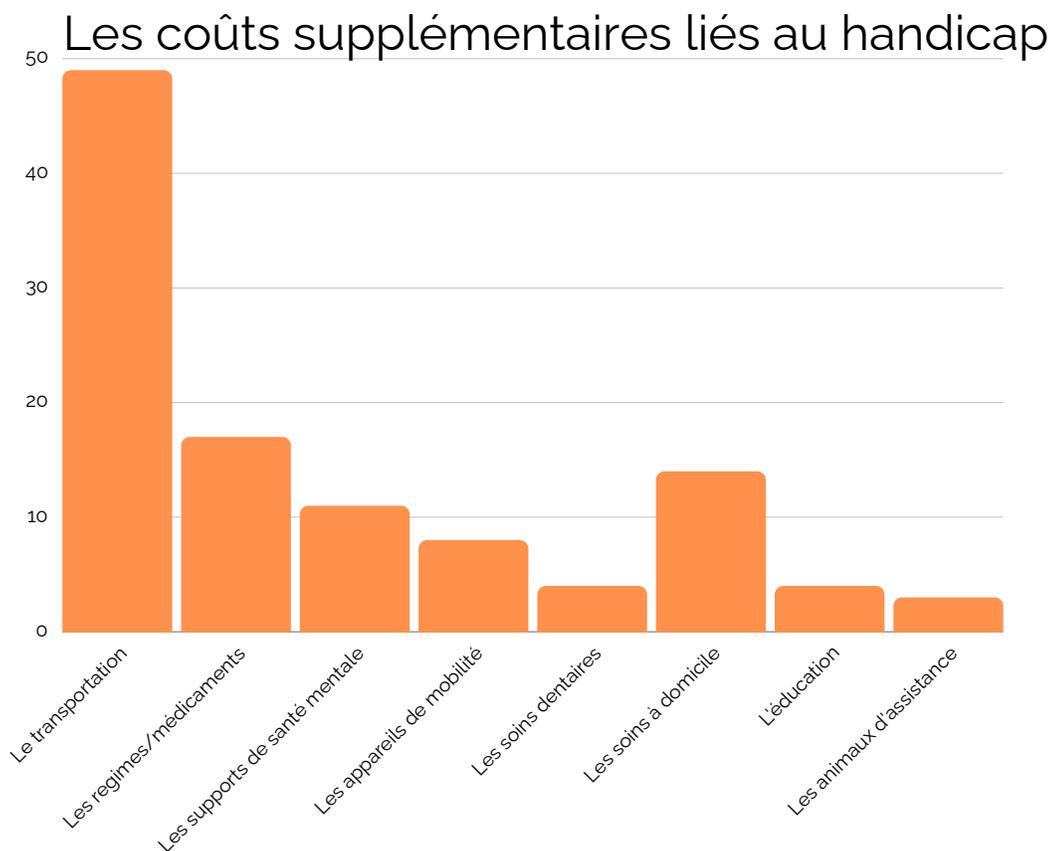
Peut-être que l'ensemble de données le plus frappant concerne les revenus et les coûts du handicap. 193 des 357 personnes ayant répondu au Québec proviennent de la tranche de revenu la plus basse de notre enquête.

Nous avons demandé à nos participants ce qu'ils pensaient devoir être inclus dans l'allocation de la PCPH lorsque le coût du handicap est pris en compte; cela fait partie de la législation relative à cette allocation. Nous avons proposé plusieurs domaines pour que les participants expriment leur accord ou leur désaccord, ainsi qu'une option de réponse libre. Il y a eu un grand consensus pour inclure les éléments suivants dans le coût du handicap, avec plus de 95% d'accord pour chacun:

- Nourriture et épicerie;
- Logement;
- Équipements spécifiques au handicap;
- Médicaments en vente libre et sur ordonnance;
- Traitements tels que la physiothérapie, le massage, la naturopathie, l'ostéopathie, etc.; et
- Coûts associés aux prestataires de soins.

Près de 40% des participants ont également convenu que les coûts de garde d'enfants devraient être inclus.

Qui nous avons rejoint au Québec...



Les participants à l'enquête ont été invités à décrire les coûts supplémentaires liés au handicap qui sont souvent négligés dans les calculs des prestations. D'après nos réponses, il est clair que les gens rencontrent d'énormes difficultés avec la transportation. Ils ont expliqué que les transports accessibles sont à la fois coûteux et difficiles à trouver. Quelques participants ont indiqué qu'ils ne peuvent pas assister aux rendez-vous médicaux nécessaires en raison d'un manque de transport.

D'autres coûts importants identifiés dans les réponses écrites sont les régimes et médicaments alternatifs, les soins à domicile et les soutiens de santé mentale.

Pour obtenir davantage d'informations sur les coûts supplémentaires liés au handicap, veuillez consulter notre rapport national. Voici un court extrait de ce rapport:

«Ce processus a pris en compte les points de vue de plus de 4 500 personnes en situation de handicap dans le cadre du sondage et de 300 personnes en situation de handicap dans le cadre du processus pair à pair. Les conclusions sont claires. Il est urgent de mettre en place une PCPH bien financée. Cette prestation aurait un impact énorme sur la vie des personnes en situation de handicap, qui représentent aujourd'hui plus d'un quart de la population canadienne.

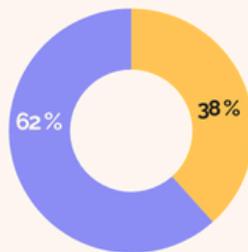
Cette prestation est essentielle pour aider les personnes en situation de handicap à payer les produits de première nécessité, à gérer les coûts supplémentaires liés au handicap et à avoir une chance de mener une vie productive, pleine de dignité et de possibilités.»

Conversations de Pair à Pair, National



Qui nous avons rejoint, phase 2 CONVERSATIONS DE PAIR À PAIR

Les plus de 298 participant.es au processus pair à pair Définir la PCPSH se sont identifié.es comme en situation de handicap. Parmi eux et elles, 38 % se sont également déclarés aidant.es d'une personne en situation de handicap.



Personnes en situation de handicap

Personnes en situation de handicap qui sont aussi des aidant.es

D'AUTRES INTERSECTIONS

- 55 participant.es ont été sans domicile ou logé.es de façon précaire
- 53 participant.es s'identifient comme 2ELGBTQI+
- 52 participant.es vivent dans une région rurale ou éloignée
- 32 participant.es vivent ou ont vécu dans un établissement
- 8 participant.es sont ou ont été incarcéré.es
- 5 participant.es sont des réfugié.es
- 3 participant.es vivent au Canada depuis moins de 5 ans

Sexe des participant.es	
Femme	57 %
Homme	29 %
Non-binaire ou non-conforme au genre	8,6 %
Homme transgenre	1,3 %
Femme transgenre	< 1 %
Préfère ne pas répondre	2,2 %

Revenu annuel des participant.es	
Moins de 24 000 \$	54 %
24 000 \$ - 40 000 \$	30 %
41 000 \$ - 60 000 \$	8 %
61 000 \$ - 100 000 \$	7 %
Plus de 100 000 \$	< 1 %

Âge des participant.es	
Moins de 18 ans	< 1 %
18-24	4 %
25-44	39 %
45-64	44 %
65+	10 %
Préfère ne pas répondre	2 %

Ontario	27 %
Colombie-Britannique	21 %
Alberta	16 %
Québec	12 %
Nouveau-Brunswick	8 %
Nouvelle-Écosse	5,7 %
Manitoba	3,4 %
Saskatchewan	3,4 %
Terre-Neuve-et-Labrador	2 %
Île-du-Prince-Édouard	1,7 %

Origine ethnique et raciale des participant.es	
Noir.es (par exemple, descendant.es d'Africain.es, d'Afro-Caribéen.nes ou d'Afro-Canadien.nes)	3,54 %
Asie de l'Est/Sud-Est (par exemple, de descendance chinoise, coréenne, japonaise, taïwanaise, philippine, vietnamienne, cambodgienne, thaïlandaise, indonésienne)	2,21 %
Autochtones - (Premières Nations, Métis, Inuk/Inuit)	10,18 %
Latino (par exemple d'origine latino-américain.e, hispanique)	2,65 %
Origine moyen-orientale (arabe, persane, asiatique occidentale (par exemple afghane, égyptienne, iranienne, libanaise, turque, kurde)	3,98 %
Asie du Sud (par exemple Indien.ne, Pakistanais.e, Bangladais.e, Sri-Lankais.e, Indo-Caribéen.ne)	3,10 %
Blanc (origine européenne)	66,81 %
Plusieurs réponses	2,21 %
Préfère ne pas répondre	5,31 %

Raconter l'histoire du Québec:

Phase 2

Ce n'est que le début du tri des données provenant de Définir la PCPH. Les données qualitatives (en mots plutôt qu'en chiffres) nécessitent le plus de temps pour être triées et préparées.

Voici quelques premières conclusions. Il y avait 4 chefs d'équipe au Québec, tous en situation de handicap. Ils ont réalisé des entretiens avec 12 personnes. De nombreux participants ont choisi de rester anonymes, ce qui reflète les préoccupations de certaines personnes handicapées concernant les conséquences du partage d'informations personnelles.

Chaque responsable des entretiens de pair à pair a été invité à fournir les concepts clés qui ressortaient de leurs conversations. La préoccupation la plus fréquemment exprimée concernait les coûts supplémentaires liés au handicap qui devraient être pris en compte dans le calcul de la prestation. Cela était suivi de la mise en place d'un portail de demande simple pour la PCPH, et de nombreux autres facteurs identifiés à la droite.

En Discussion: Concepts Clés Identifiés par les Intervieweurs de Pair à Pair



Raconter l'histoire du Québec:

Phase 2

Une autre question que les chefs d'équipe ont posée lors des entretiens de pair à pair était : «Si vous pouviez communiquer une chose au Ministre de la Diversité, de l'Inclusion et des Personnes en Situation de Handicap (le représentant fédéral en charge du PCPH) après avoir eu cette conversation, que partageriez-vous?».

Lors de nombreux entretiens, les participants ont exprimé le désir de partager des descriptions de leur quotidien et des difficultés qu'ils vivent régulièrement. Comme l'a remarqué une personne avec émotion : «Je pense que c'est vraiment triste lorsque les personnes handicapées doivent passer leur temps à se démener pour satisfaire leurs besoins de base». Cela met en évidence la poursuite de ressources essentielles et comment cela peut éclipser les aspirations et contributions qui seraient autrement possibles pour les personnes en situation de handicap.

Un autre concept clé est le profond désir d'inclusion. Comme le dit une autre voix dans la conversation: «Nous sommes des êtres humains incroyables qui se sentent enfermés chez eux et incapables de participer à la communauté». L'isolement auquel sont confrontées les personnes handicapées n'est pas seulement une question de limitations physiques, mais résulte plutôt de programmes de financement insuffisants qui ne permettent pas de sortir la communauté handicapée de la pauvreté.

Le désir de reconnaissance et de soutien se reflète dans le commentaire: «Nous crions ce dont nous avons besoin. Nous voulons être inclus et soutenus, et cela semble ne pas être valorisé». Le manque de voix des personnes handicapées dans les décisions gouvernementales laisse de nombreuses personnes handicapées se sentir sous-évaluées et exclues.

Handicap et Possibilité

**Quelles
possibilités
seraient offertes
par la PCPSH ?**

Au cours de la phase 3 du projet, l'équipe de Définir la PCPSH a contacté les participant.es au projet et leur a demandé d'expliquer comment la PCPSH pourrait changer leur vie.

*Que pourriez-vous vous permettre ?
Que pourriez-vous faire ?*



Comment la PCPH va-t-elle aider?

Dépenser la PCPSH

La PCPSH améliorerait considérablement la qualité de vie des personnes en situation de handicap.



1. Santé et nutrition

La PCPSH aiderait les gens à pouvoir s'offrir des régimes spéciaux selon leurs besoins de santé personnels et des aliments de meilleure qualité en général.



2. Médicaments, traitements et équipements médicaux

La PCPSH offrirait un financement pour les équipements vitaux non couverts par les assurances, les médicaments, la physiothérapie, la massothérapie, l'ergothérapie et d'autres services de santé tels que l'acupuncture ou les traitements naturopathiques que les personnes interrogées ne peuvent pas se permettre actuellement.



3. Stabilité du logement

La PCPSH aiderait à couvrir les frais de loyer et d'hypothèque, ce qui permettrait dans certains cas d'éviter l'itinérance ou faciliterait une vie indépendante.



4. Mobilité et transport

La PCPSH pourrait aider les personnes à accéder aux moyens de transport nécessaires pour se rendre à des rendez-vous médicaux, au travail, à des engagements sociaux ou à des courses, améliorant ainsi leur santé, leur indépendance et leur participation à la vie de la communauté.



5. Soins personnels

L'allocation permettrait de couvrir des dépenses telles que des coupes de cheveux, de nouveaux vêtements et d'autres besoins personnels qui contribuent à un sentiment de dignité et de confiance en soi.



6. Sécurité et planification financières

La PCPSH pourrait permettre à certaines personnes d'acquérir une plus grande stabilité financière et de mettre de l'argent de côté pour des besoins futurs, tels que le troisième âge, l'éducation des enfants ou de courts voyages.



7. Participation sociale et communautaire

Cette prestation est considérée comme une voie vers une plus grande participation sociale, permettant de couvrir les dépenses liées à la participation à la vie de la communauté, aux passe-temps ou simplement de pouvoir se permettre de faire des choses pour le plaisir. Au-delà de la simple survie, la PCPSH pourrait aider les personnes en situation de handicap et leurs familles à participer activement et agréablement à la société.



8. L'indépendance

Le financement offert par la PCPSH permettrait à de nombreuses personnes en situation de handicap d'être indépendantes et de sortir d'une lutte constante pour survivre à la pauvreté et d'envisager ce que pourrait être leur vie. La PCPSH financerait l'optimisme et les possibilités.

La Réflexion

Nous ne sommes qu'au début de l'analyse de nos données du Québec, mais nous constatons déjà des messages forts que nous pensons importants pour le Gouvernement du Québec:

- 25% des personnes ayant répondu à notre étude de la Phase 1 étaient des personnes handicapées et des aidants d'une personne handicapée (enfant ou adulte).
- 193 des 357 réponses provenaient de personnes ayant déclaré un revenu inférieur à 24 000\$ par an – en dessous du seuil de pauvreté.
- Nos répondants nous ont indiqué qu'en plus des domaines que nous avons identifiés comme des coûts supplémentaires liés au handicap (La nourriture et à l'épicerie, au logement, à l'équipement spécifique au handicap, aux médicaments en vente libre et sur ordonnance, aux traitements tels que la physiothérapie, les massages, la naturopathie, l'ostéopathie et les prestataires de soins), la transportation est également une dépense majeure:
 - La transportation accessible est une partie essentielle de la vie des personnes handicapées. De la possibilité de faire des courses, d'assister à des rendez-vous médicaux, d'accéder au travail, à l'éducation, à rester en contact avec des amis et de la famille et à accéder à des activités récréatives. L'incapacité d'accéder à la transportation entraîne une isolation accrue pour les personnes handicapées. Elle peut également limiter l'accès aux services médicaux essentiels.
- Lors de nos entretiens de pair à pair, nous avons entendu de nombreuses histoires sur ce qui pourrait être possible pour les personnes handicapées si elles pouvaient prospérer et ne pas lutter pour survivre. Ils ont parlé de la stigmatisation liée à la vie dans la pauvreté et de leur désir d'être vus comme des membres à part entière de notre société. Les préoccupations les plus courantes étaient les suivantes:
 - Les obstacles à la demande de services
 - La création d'un portail de demande simple pour le PCPH
 - Les coûts supplémentaires liés au handicap

Nous espérons travailler avec la province du Québec pour créer un espace équitable où les personnes handicapées peuvent vivre dans la dignité. Nous visons à impliquer les opinions et les expériences vécues des personnes handicapées à toutes les étapes de la prise de décision gouvernementale. Ainsi, nous pouvons éliminer la stigmatisation et créer l'autonomie qui permet à toutes les personnes handicapées de prospérer. Nous voyons cela comme le Handicap et Possibilité.

**Cet événement est rendu possible grâce au soutien
de nos partenaires provinciaux:**

La Fondation Maytree

La Fondation McConnell

Et de notre organisation nationale:

Le Handicap Sans Pauvreté



www.disabilitywithoutpoverty.ca



[disabilitywithoutpoverty](https://www.instagram.com/disabilitywithoutpoverty)



[DisabilityWithoutPoverty](https://www.facebook.com/DisabilityWithoutPoverty)



[Disability_WP](https://twitter.com/Disability_WP)

**lisez les rapports complets
ici**



Définir la PCPH – Les éléments essentiels du Québec

27% de la population canadienne en âge de travailler est handicapée.

40% des personnes vivant dans la pauvreté sont handicapées.

Il n'y a rien qui explique cette disparité à part les attitudes de la société envers les personnes handicapées.

Nous pouvons changer cela!

En 2023, la Prestation Canadienne pour les Personnes Handicapées est devenue loi. Le premier article de cette loi stipule qu'il s'agit «Loi visant à réduire la pauvreté et à renforcer la sécurité financière des personnes handicapées». Cette prestation, la PCPH est censée servir de supplément aux prestations provinciales, territoriales et fédérales existantes.
L'argent n'a pas encore été versé.

Pour que la PCPH aide réellement aux personnes handicapées, il doit au moins atteindre le seuil de pauvreté officiel [Mesure du panier de consommation] de 22 666\$ (Montréal, Statistique Canada). De plus, il doit être façonné par ceux qui ont une expérience vécue. Dans cette optique, le HSP a lancé notre projet Définir la PCPH, avec plus de 4 500 réponses au sondage au niveau national et bien plus de 200 entretiens entre de pair à pair, réalisés par des personnes handicapées.

Nous venons de commencer à examiner les données du Québec, mais nous avons déjà découvert que: 94% des répondants pensent qu'une PCPH réussie sortirait les personnes en situation de handicap de la pauvreté.

Plus de 54% des répondants vivent au niveau en dessous du seuil de pauvreté.
25% des répondants handicapés sont des aidants d'une personne handicapée.

Nos répondants nous ont indiqué qu'en plus des domaines que nous avons identifiés comme des coûts supplémentaires liés au handicap (La nourriture et à l'épicerie, au logement, à l'équipement spécifique au handicap, aux médicaments en vente libre et sur ordonnance, aux traitements tels que la physiothérapie, les massages, la naturopathie, l'ostéopathie et les prestataires de soins), la transportation accessible est également une dépense majeure.

Lors de nos entretiens de pair à pair, nous avons entendu de nombreuses histoires sur ce qui pourrait être possible pour les personnes handicapées si la PCPH serait un montant suffisant pour leur permettre de prospérer et ne pas lutter pour survivre.

Ils ont parlé de la stigmatisation liée à la vie dans la pauvreté et de leur désir d'être vus comme des membres à part entière de notre société.

Nous espérons travailler avec la province du Québec pour créer un espace équitable où les personnes handicapées peuvent vivre dans la dignité. Nous visons à impliquer les opinions et les expériences vécues des personnes handicapées à toutes les étapes de la prise de décision gouvernementale. Ainsi, nous pouvons éliminer la stigmatisation et créer l'autonomie qui permet à toutes les personnes handicapées de prospérer.

Nous voyons cela comme le Handicap et Possibilité.

Cet événement est rendu possible grâce au soutien de nos partenaires provinciaux:

Le Fondation Maytree
Le Fondation McConnell

Et de notre organisation nationale:

Le Handicap Sans Pauvreté



www.disabilitywithoutpoverty.ca



[disabilitywithoutpoverty](https://www.instagram.com/disabilitywithoutpoverty)



[DisabilityWithoutPoverty](https://www.facebook.com/DisabilityWithoutPoverty)



[Disability_WP](https://twitter.com/Disability_WP)

lisez les rapports
complets ici



disability
without
poverty | le handicap
sans
pauvreté